

Écrit par

Jeudi, 19 Avril 2007 09:19 - Mis à jour Lundi, 07 Mai 2007 07:02

Selon le porte-parole, la France soutient «pleinement la décision d'envoyer, en liaison avec les autorités libanaises, une mission indépendante d'évaluation des dispositifs de contrôle à la frontière sous la houlette du secrétaire général» de l'ONU Ban Ki-moon.

A propos de la poursuite des survols israéliens du Liban, la position de la France «reste inchangée : il est essentiel qu'il y soit mis fin», a souligné M. Mattéi.

«Nous encourageons, par ailleurs, les discussions tripartites sous l'égide de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban) et appelons les autorités libanaises et israéliennes à procéder, dans ce cadre, à la démarcation sur le terrain de la ligne bleue de façon à prévenir tout incident», a-t-il ajouté.

La résolution 1701, adoptée en août dernier par le Conseil pour mettre fin à la guerre au sud-Liban entre Israël et le mouvement chiite libanais Hezbollah, interdit «toute vente ou fourniture d'armes au Liban, sauf celles autorisées par le gouvernement libanais».

Le Courrier de Casablanca - Agences

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)